

Informations Municipales

Semécourt

Février 2024

Chères concitoyennes, chers concitoyens

Samedi 17 février, les membres du Conseil Municipal des Jeunes, accompagnés d'élus ont parcouru les artères du village pour solliciter les habitants et collecter des denrées, des serviettes, des jouets et des arbres à chats ainsi que des griffoirs pour nos amis les bêtes. Ce sont plus de 5m³ de produits nécessaires qui ont pu être rassemblés et remis au refuge de Moineville.

Les jeunes élus remercient la population Semécourtoise pour sa générosité.

Leur prochaine action consistera à organiser la chasse aux œufs programmée pour le 29 mars au parc Bonne Fontaine.

Comme chaque année, dans le courant du premier trimestre, les différentes collectivités territoriales dont les communes, sont confrontées à l'élaboration du budget.

Ainsi la commission des finances de la commune, comprenant l'ensemble des élus, se réunit afin de préparer le budget primitif 2024.

Les différents investissements continueront à être programmés sans recours à l'emprunt.

La commission « Sports -loisirs—culture -associations », chargée d'évaluer le montant des subventions recevra les présidents d'associations pour connaître leurs projets et déterminer avec eux leurs besoins.

Afin d'entretenir au mieux nos arbres, nous ferons appel régulièrement à l'ESAT, en fonction des besoins vous pourrez être amenés à les voir œuvrer dans la commune.

Enfin Pâques se fête en mars cette année et en attendant les couleurs des fleurs d'été dans nos espaces nous disposerons les décorations traditionnelles qui fleuriront avec les tulipes et jacinthes que l'on peut voir pointer (déjà !)

Votre maire
Martine MARTIN



La commune embauche pour la période estivale des jeunes du village en tant qu'adjoint technique. Sont concernés les jeunes de 16 à 18 ans n'ayant pas déjà travaillé les années précédentes. Le nombre de candidats retenus sera limité à 12. La rémunération sera calculée par référence au premier échelon du grade d'adjoint technique.

La période d'embauche est fixée par quinzaine, du 17 juin au 23 août 2024.

Les inscriptions seront prises en mairie jusqu'au 3 mai 2024, date limite.



TRI SELECTIF

Veillez noter que le ramassage du tri sélectif du **1^{er} avril** n'aura pas lieu, ce jour étant lundi de Pâques. Il reprendra le cours normal le **8 avril**.



STATIONNEMENT PROLONGÉ SUR LA VOIE PUBLIQUE

Nous vous rappelons que le stationnement sur la voie publique, pour tout véhicule, est limité à 7 jours consécutifs, au même endroit, sans bouger.

Passé ce délai, vous encourez une contravention de 35 euros.

Merci de privilégier vos parkings privés et garages afin de libérer les parkings publics.



RAMASSAGE DES OBJETS ENCOMBRANTS

Les objets encombrants seront ramassés par nos agents le **MARDI 12 MARS 2024** à partir de 8h00.

Objets refusés :

- -déblais, gravats
- -produits toxiques (piles, batteries, peintures)
- -produits inflammables et toxiques
- -déchets verts
- -pneumatiques
- -verres et miroirs
- -tous les objets non volumineux transportables par un véhicule léger.

Les objets peuvent être déposés sur les trottoirs la veille au soir. Ils ne doivent pas gêner la circulation des piétons, des poussettes ou des personnes à mobilité réduite.



BALAYAGES DES RUES

Le vendredi 22 mars se fera le balayage des rues par les agents de la communauté de communes. Afin de leur faciliter la tâche merci de laisser libres rues et trottoirs.



INFOS BIBLIOTHEQUE

Au fil des mois le fonds de notre bibliothèque ne cesse de se développer. De nouveaux mangas ont été achetés, des romans récents ainsi que des albums pour les enfants ont trouvé place sur les rayonnages et dans les bacs, renouvelant ainsi le stock.

Pour répondre à une demande, un nouveau créneau vous est proposé :
le 2^{ème} dimanche de chaque mois de 10h30 à 12h ! DÈS LE MOIS DE MARS !

Les horaires habituels sont maintenus :

-lundi de 16h à 18h30

-mercredi de 10h à 12h

Maison des Associations (entrée par la cour)

Pour tout renseignement

bibliotheque.semecourt@outlook.fr



INSCRIPTION SCOLAIRE RENTRÉE 2024

Procédure d'inscription à l'école maternelle en Petite Section pour les enfants nés en 2021.

Pour préinscrire votre enfant à l'école maternelle, les inscriptions à la mairie se tiennent **du lundi 29 janvier au vendredi 8 mars 2024**.

Merci de vous rendre en mairie avec les documents suivants :

- Le livret de famille
- Un justificatif de domicile
- Un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge : carnet de santé

La mairie vous délivre un certificat d'inscription et un dossier à compléter.



URBANISME

Quelques règles à connaître.

Quels que soient les travaux extérieurs effectués sur votre bien (ravalement de façade, changement de menuiseries, chalet ou abri de jardin, véranda, etc), tous doivent obligatoirement faire l'objet d'une demande préalable en mairie pour être en conformité avec le PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la commune.

Si vous n'êtes pas en conformité, vous êtes invités à régulariser en vous présentant en mairie. A défaut c'est l'article 40 du code pénal qui s'applique.

A la fin du chantier, une déclaration de fin de travaux est à déposer en mairie.



Pour l'amélioration de votre habitat, plusieurs dispositifs d'aide existent :

▪ **Pass'logement**

Les ménages souhaitant accéder à la propriété, les primo-accédants sous plafond du Prêt à Taux Zéro (PTZ) peuvent bénéficier d'une aide de 5000 euros.

▪ **Aide au 1^{er} emménagement**

Une aide de 500 euros peut être octroyée aux jeunes de 16 à 30 ans qui entrent dans leur premier logement, et aux ménages sous plafond du PTZ.

▪ **Riv'Renov**

Les personnes souhaitant rénover leur logement peuvent obtenir des aides de Riv'Renov allant jusqu'à 2 400 euros, en parallèle des autres aides à la rénovation existantes.

▪ **Aides à l'adaptation du logement**

Les personnes à revenus modestes qui rénovent et /ou adaptent leur logement peuvent prétendre à des aides conséquentes via l'OPAH animée par le CALM.

Tél : 03 87 75 32 28

Courriel : soliha.moselle@soliha.fr

Délais d'instruction des dossiers

▪ **Pass' Logement, Aide au premier Logement, OPAH**

- 30 jours à compter de la réception de la demande à Rives de Moselle.

▪ **Riv, Renov et aide aux récupérateurs d'eau de pluie :**

- 90 jours à compter de la réception de la demande à Rives de Moselle.

- **A noter :** le dépôt des dossiers Riv' Renov en mairie vaut autorisation pour le démarrage des travaux en amont de l'instruction par les services de Rives de Moselle, afin que les demandeurs ne soient pas bloqués dans leur projet.

- **Contact :** habitat@rivesdemoselle.fr

▪ **Installer un récupérateur d'eau**

Depuis le 1^{er} janvier 2024, Rives de Moselle accompagne également les administrés qui font l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie jusqu'à 100 euros de subvention pour installation.

Vous pouvez retrouver toutes ces informations et leurs modalités sur le site : <https://www.rivesdemoselle.fr>

CENTRE ACTION SOCIALE



L'agenda pour le bus mis à disposition des personnes de 55 ans et plus pour se rendre à Metz est le suivant : 1er et 15 mars – 12 et 26 avril - 10 et 24 mai – 7 et 21 juin.

Le transport du 29 mars est supprimé, ce jour correspondant au vendredi saint.

Départ rue nationale à 13h30 ; Rond-point « Aromate » 13h38

Retour rond-point « Aromate » 18h35 ; rue Nationale 18h38



DON DU SANG

Le prochain don de sang aura lieu le 4 mars 2024 de 15 à 17 h à la salle des fêtes de Maizières les Metz

CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT



RAMASSAGE DES BRANCHAGES EN FAGOT

Les branchages en fagots seront ramassés par les employés municipaux le mardi 16 avril 2024. Ils seront à déposer la veille au soir sur les trottoirs en prenant bien soin de les ficeler et sans être trop volumineux.

Veillez à toujours laisser un passage disponible sur les trottoirs.

Les branchages en vrac, dans des sacs et les herbes de tonte ne seront pas admis.

Les fagots ainsi ramassés seront broyés et réutilisés comme paillage sur les massifs de la commune.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

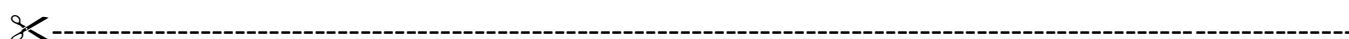


CHASSE AUX ŒUFS

La chasse aux œufs est une activité fort appréciée par nos enfants. Cette année elle aura lieu le vendredi 29 mars 2024 au parc de bonne fontaine de 10h30 à 12h.

Le conseil municipal des jeunes vous invite à retenir cette date dès à présent.

Merci de retourner le coupon ci-dessous aux enseignantes pour le 19 mars 2024 dernier délai.



CHASSE AUX ŒUFS DU 29 MARS 2024

Retour du coupon avant le 19 mars

NOM, Prénom

Classe :

participera à la chasse aux œufs

ne participera pas à la chasse aux œufs

Merci de préciser s'il y a des accompagnants

oui, combien de personnes :

non



ASSOCIATIONS

ASSOCIATION POUR L'ANIMATION DE SEMECOURT **2 AS**

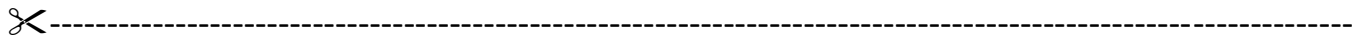
Vous propose un dimanche festif le 3 MARS 2024 à la salle des fêtes de Semécourt.

Vous viendrez y savourer un délicieux repas italien, profitez d'un après-midi DOLCE VITA avec une ambiance musicale orchestrée par Gérard Animation.

Au menu : entrée, plat, dessert, café, au tarif de 25euros par personne hors boissons

- suggerimento dello chef (charcuterie italienne)
- Tortiglioni bolognesi (tortillons façon bolognaise)
- Tiramisù (tiramisu)
- Caffè (café)

N'hésitez pas, les places sont limitées ! coupon réponse ci-dessous



BON DE RESERVATION

A retourner impérativement avant le 29 février

Accompagné du chèque de règlement libellé à l'ordre de l'association 2 AS :

*Eugène WEISSE 5, rue des Vergers 57280 Semécourt- tél : 06 77 09 43 34

* Jean-Luc Gérardin 80, rue de Verdun 57280 Semécourt – 06 35 35 36 32

NOM :Tél :

Nombre de repas :x 25 €=.....€

Ci-joint un chèque d'un montant de :€



THEATRE

Que diriez-vous d'un week-end de Théâtre ?

« 8 femmes » de Robert Thomas

Par la Compagnie Arkivi

Mise en scène : Françoise Markun

Présentation :

Huis clos policier. Huit femmes se préparant à fêter Noël. Au milieu du tumulte de la vie de chacune, le maître de maison est retrouvé assassiné, un couteau dans le dos. Personne n'a pu entrer ou sortir de la propriété. Le, ou plutôt la coupable est forcément une des huit. Entre mensonges, aveux et désaveux, les vérités éclatent et le linge sale éclabousse...

Alors qui a tué Marcel ? La progression de l'intrigue révèle que toutes les femmes de la maison auraient eu une raison de le tuer, mais laquelle est passée à l'acte, et pourquoi ? La recherche de la vérité fera apparaître les aspects de chacune de leur personnalité...

Le samedi 23 mars à 20h

**« See Brant » de Pierre Halet
par Claude Mantovani**

Présentation : « Tout feu, tout flamme ». See Brant nous dévoilera, comment sa vocation à devenir pompier l'a amené à faire face à « l'événement » qu'il pressentait depuis sa plus tendre enfance...

Un pompier un peu particulier qui a toujours eu le sentiment qu'il était là pour participer à un événement extraordinaire : Un soir, alors qu'il assistait à une représentation de la Nef des Fous sous la cathédrale de Strasbourg...

Une histoire un peu folle, pas franchement optimiste, souvent burlesque mais qui ne tombe pas dans le ridicule. Une épopée racontée de main de maître par Claude Mantovani.

**Le dimanche 24 mars à 16H
Salle des Fêtes de Semécourt**

Entrée : 8€ ; 4€ pour les enfants (moins de 12 ans).

Pas de réservation

TRAVAUX



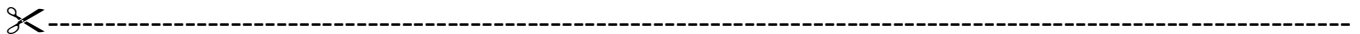
CRÉATION D'UN PUMP TRACK ET D'UN CITY-STADE AU PARC BONNE FONTAINE

Le parc de Bonne Fontaine est un lieu de rencontre, de promenade et de détente pour de nombreux habitants de Semécourt. C'est un lieu prisé des adeptes de sport pour son parcours de santé et ses accès à de nombreux chemins de randonnée, un espace de jeu où les enfants apprécient déjà les équipements. La municipalité a voté la création d'un pump track ainsi qu'un city stade pour agrémenter un peu l'offre sportive et ludique.

Le lieu sera sécurisé par une vidéo protection.

Nous souhaiterions recueillir l'avis de nos administrés de façon anonyme.

Nous vous remercions de compléter le coupon réponse ci-dessous et de le retourner en Mairie.



Coupon réponse à retourner en mairie pour le 15 mars 2024

Utiliserez-vous cet équipement plutôt :

pour vous-même Vos enfants vos petits enfants

Merci de nous indiquer dans quelle tranche d'âge vous vous situez :

20 ans à 35 ans 36 ans à 50 ans 51 ans et plus

POUR LES PETITS ET LES GRANDS, UN PETIT COLORIAGE

